

La Banque Nationale divulgue ses résultats du troisième trimestre de 2020

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

MONTRÉAL, le 26 août 2020 – La Banque Nationale déclare un résultat net de 602 M\$ au troisième trimestre de 2020 comparativement à 608 M\$ au troisième trimestre de 2019. Le résultat dilué par action s'établit à 1,66 \$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 1,66 \$ au trimestre correspondant de 2019. La croissance du résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ de la plupart des secteurs d'exploitation au troisième trimestre de 2020, a été contrebalancée par la hausse des dotations aux pertes de crédit en raison du ralentissement économique conséquence de la pandémie de COVID-19.

Le résultat net de la Banque pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 se chiffre à 1 591 M\$ par rapport à 1 718 M\$ pour la période correspondante de 2019. Le résultat dilué par action atteint 4,34 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2020, contre 4,67 \$ pour les neuf mois terminés le 31 juillet 2019. La baisse du résultat net est attribuable à l'augmentation considérable des dotations aux pertes de crédit à la suite de la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et des répercussions anticipées sur nos clients.

« Depuis la réouverture progressive de l'économie, plusieurs indicateurs se sont améliorés, mais la situation demeure incertaine, notamment dans l'anticipation d'une éventuelle deuxième vague de la pandémie de COVID-19. Dans ce contexte, la Banque continue de déployer des efforts pour soutenir ses employés, ses clients et la communauté », a déclaré M. Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada. « Il est encore trop tôt pour prévoir les effets de la pandémie sur l'économie à long terme, mais la Banque est dans une position de force grâce à la solidité de son bilan, à son positionnement défensif, à la qualité de ses portefeuilles de crédit et à son approche prudente en matière de provisionnement. »

« Le résultat net de la Banque au troisième trimestre de 2020 est demeuré stable par rapport à la même période l'année dernière, la bonne performance de la majorité des secteurs d'exploitation ayant été compensée par la hausse des dotations aux pertes de crédit. De plus, nous avons maintenu des niveaux élevés de fonds propres et de liquidités, dont un ratio CET1 de 11,4 % et un ratio de liquidité à court terme de 161 % », a noté M. Vachon.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultat net	602	608	(1)	1 591	1 718	(7)
Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)	1,66 \$	1,66 \$	–	4,34 \$	4,67 \$	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,0 %	18,7 %		15,3 %	17,9 %	
Ratio de versement des dividendes	46,4 %	41,7 %		46,4 %	41,7 %	
				Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III				11,4 %	11,7 %	
Ratio de levier selon Bâle III				4,3 %	4,0 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 et 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 233 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 274 M\$ au troisième trimestre de 2019, une baisse essentiellement attribuable à un recul du revenu total et à l'augmentation des dotations aux pertes de crédit.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾ de 395 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 430 M\$ au troisième trimestre de 2019, une baisse de 8 % attribuable à la diminution de la marge nette d'intérêts et des revenus autres que d'intérêts, notamment des revenus sur cartes de crédit.
- Revenu total de 852 M\$ au troisième trimestre de 2020, en baisse de 39 M\$ ou 4 % par rapport au trimestre correspondant de 2019.
- Croissance du crédit aux particuliers de 4 % et croissance du crédit aux entreprises de 3 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts de 2,15 % au troisième trimestre de 2020 se compare à 2,23 % au troisième trimestre de 2019.
- Les frais autres que d'intérêts de 457 M\$ diminuent de 1 % par rapport au troisième trimestre de 2019.
- Le ratio d'efficience de 53,6 % se compare à 51,7 % au trimestre correspondant de 2019.

Gestion de patrimoine

- Résultat net de 128 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 125 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 2 %.
- Revenu total de 450 M\$ au troisième trimestre de 2020, contre 437 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 13 M\$ ou 3 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des transactions et autres revenus ainsi que des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 274 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 268 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une hausse de 2 %.
- Le ratio d'efficience de 60,9 % s'améliore comparativement à 61,3 % au troisième trimestre de 2019.

Marchés financiers

- Résultat net de 188 M\$ au troisième trimestre de 2020 contre 179 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 5 %.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 297 M\$ au troisième trimestre de 2020 par rapport à 254 M\$ au troisième trimestre de 2019, une hausse de 17 %.
- Revenu total en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 503 M\$, en hausse de 62 M\$ ou 14 %.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 206 M\$ au troisième trimestre de 2020, par rapport à 187 M\$ au trimestre correspondant de 2019.
- Les dotations aux pertes de crédit s'établissent à 41 M\$ au troisième trimestre de 2020, par rapport à 10 M\$ au trimestre correspondant de 2019, principalement en raison des dotations sur prêts dépréciés.
- Le ratio d'efficience en équivalent imposable ⁽¹⁾ de 41,0 % s'améliore comparativement à 42,4 % au troisième trimestre de 2019.

Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 87 M\$ au troisième trimestre de 2020 contre 69 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une augmentation de 26 %.
- Revenu total de 210 M\$ au troisième trimestre de 2020, en hausse de 21 % par rapport au troisième trimestre de 2019, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts augmentent de 10 M\$ pour atteindre 79 M\$ au troisième trimestre de 2020, en lien avec l'expansion du réseau bancaire de la filiale ABA Bank.

Autres

- Perte nette de 34 M\$ au troisième trimestre de 2020, contre une perte nette de 39 M\$ au trimestre correspondant de 2019, une variation provenant essentiellement d'une hausse de la contribution des activités de trésorerie au cours du troisième trimestre de 2020.

Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III de 11,4 % au 31 juillet 2020, par rapport à 11,7 % au 31 octobre 2019.
- Ratio de levier selon Bâle III de 4,3 % au 31 juillet 2020, en hausse par rapport à 4,0 % au 31 octobre 2019.

Dividendes

- Le 25 août 2020, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 71 cents par action ordinaire, payable le 1^{er} novembre 2020 aux actionnaires inscrits le 28 septembre 2020.

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 et 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

Pandémie de COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été déclarée pandémie par l'OMS, ce qui a exigé de prendre des mesures de protection importantes pour prévenir la saturation des services de soins intensifs et de renforcer l'hygiène préventive. Cette pandémie mondiale a provoqué la mise en place par de nombreux pays, dont le Canada, de mesures de confinement et de distanciation sociale pour freiner la formation de nouveaux foyers de contagion, notamment la fermeture des frontières de nombreux pays et des annulations de manifestations sportives et culturelles sur toute la planète. Ces mesures, et les craintes et incertitudes connexes pour l'économie mondiale, ont provoqué une chute soudaine et généralisée des capitalisations boursières sur tous les grands marchés boursiers mondiaux.

Au cours du mois de mai 2020, après plusieurs semaines de confinement, les provinces et territoires du Canada ont commencé à alléger certaines restrictions imposées au début de la pandémie de COVID-19. Les plans de déconfinement sont différents d'un endroit à l'autre, et dépendent de la situation de l'épidémie localement. Si les provinces et territoires ont dévoilé de quelle façon la reprise des activités se ferait, les autorités avertissent que cette reprise peut être reportée ou modifiée, selon la situation. Un déconfinement quasi-complet a été observé au Canada au cours du mois de juillet 2020 alors que d'autres pays tardaient à déconfiner ou reconfinaient simplement. La crainte d'une deuxième vague de COVID-19 persiste.

Au Canada, les services bancaires sont considérés comme des services essentiels et sont donc maintenus malgré les mesures de confinement et de distanciation sociale. Compte tenu de la conjoncture économique et sociale, la Banque s'est engagée à soutenir ses employés, ses clients et ses communautés. La continuité de l'ensemble des activités de la Banque est assurée de façon remarquable depuis le début de cette crise sans précédent. Tous les experts sont mobilisés pour accompagner les clients, les soutenir et répondre à leurs questions en cette période d'incertitude.

Afin de bien protéger ses clients et ses employés, la Banque a instauré des mesures contre la propagation de la COVID-19. Au cours du deuxième trimestre de 2020, durant la période plus stricte de confinement, la Banque a ajusté temporairement le nombre de points de service ouverts et a modifié les horaires de ses succursales, tout en assurant un accès sécuritaire aux services bancaires; à ce titre, les guichets automatiques ont fait l'objet d'une attention particulière. De plus, depuis le 13 mars 2020, la Banque a demandé à tous ses employés dont la fonction le permet de fonctionner en télétravail, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les employés qui ont été dans l'obligation de se déplacer sur les lieux de travail ont reçu des directives sanitaires claires et certains ont utilisé des sites de relève afin de respecter la distanciation sociale demandée.

Performance financière de la Banque

À la lumière de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, les banques canadiennes font face à un contexte difficile. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants sur le marché dans son ensemble, comme les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires, la faiblesse des taux d'intérêt, le recul et la volatilité des marchés boursiers, le déclin des prix du pétrole et les mesures gouvernementales mises en œuvre en réponse à la COVID-19.

Impacts sur les résultats

Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, malgré une reprise des activités économiques, plusieurs secteurs font face à des difficultés financières en raison des règles de distanciation sociale et de la crainte des consommateurs qui occasionnent une diminution importante de leur chiffre d'affaires, voire même la fermeture de leur entreprise, alors que d'autres entreprises ont connu une expansion de leurs affaires. Néanmoins, le résultat net du troisième trimestre de 2020 est demeuré stable par rapport au trimestre correspondant de 2019, car la hausse des dotations aux pertes de crédit a été compensée par la bonne performance de la plupart des secteurs d'exploitation. Au cours du deuxième trimestre de 2020, les perturbations majeures de l'environnement global dans lequel a évolué la Banque ont affecté ses résultats financiers, en raison de l'augmentation considérable de ses dotations aux pertes de crédit due à la détérioration importante des perspectives macroéconomiques causée par la COVID-19 et aux répercussions anticipées sur nos clients.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux sections « Analyse financière » et « Analyse sectorielle » du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020.

Mesures d'allègement pour les clients

En réponse au contexte économique et financier entraîné par la COVID-19, au cours des mois de mars et avril 2020, la Banque a annoncé une série de mesures de soutien pour les clients de ses principaux secteurs d'exploitation et, au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2020, certaines de ces mesures ont été prolongées. Certaines de ces mesures ont été initiées par les autorités gouvernementales et réglementaires canadiennes, de concert avec les banques canadiennes, et ont été rapidement mises en œuvre pour venir en aide aux particuliers et aux entreprises. Ces mesures s'adressent aux clients qui subissent des conséquences économiques de la COVID-19 et visent à leur fournir un soutien financier. Les principales mesures d'allègement sont décrites dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020 aux pages 6 et 7.

Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires

Comme toutes les institutions financières canadiennes, la Banque fait face à un nombre croissant de changements en matière de réglementation. Dans un effort concerté de plusieurs organismes du gouvernement du Canada, le BSIF et d'autres autorités réglementaires régissant les activités de la Banque ont annoncé un certain nombre de mesures visant à étayer la résilience des banques canadiennes et à améliorer la stabilité du système financier et de l'économie au Canada en réponse aux défis que posent la COVID-19 et la conjoncture économique. Les autorités réglementaires intensifient également leurs activités de surveillance et se concentrent sur les effets de la pandémie sur les activités, la solidité des fonds propres et le niveau de liquidités des entités réglementées. Les principales mesures d'assouplissement sont décrites dans le Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020 aux pages 7 à 9.

Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultats d'exploitation						
Revenu total	1 968	1 948	1	5 927	5 517	7
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ⁽¹⁾	894	794	13	2 641	2 311	14
Résultat net	602	608	(1)	1 591	1 718	(7)
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Banque	589	591	–	1 551	1 666	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,0 %	18,7 %		15,3 %	17,9 %	
Résultat par action						
de base	1,67 \$	1,68 \$	(1)	4,37 \$	4,71 \$	(7)
dilué	1,66	1,66	–	4,34	4,67	(7)
Résultats d'exploitation en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Revenu total en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	2 021	1 946	4	6 143	5 658	9
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	947	904	5	2 870	2 564	12
Résultat net excluant les éléments particuliers	602	606	(1)	1 601	1 716	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires excluant les éléments particuliers	17,0 %	18,6 %		15,4 %	17,9 %	
Ratio d'efficacité en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers	53,1 %	53,5 %		53,3 %	54,7 %	
Résultat par action excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
de base	1,67 \$	1,67 \$	–	4,40 \$	4,70 \$	(6)
dilué	1,66	1,66	–	4,37	4,67	(6)
Informations sur les actions ordinaires						
Dividendes déclarés	0,71 \$	0,68 \$		2,13 \$	1,98 \$	
Valeur comptable	38,91	36,12		38,91	36,12	
Cours de l'action						
haut	65,54	64,16		74,79	64,16	
bas	51,38	60,71		38,73	54,97	
clôture	63,24	63,88		63,24	63,88	
Nombre d'actions ordinaires (<i>en milliers</i>)	335 666	334 210		335 666	334 210	
Capitalisation boursière	21 228	21 349		21 228	21 349	

(en millions de dollars canadiens)

	Au 31 juillet 2020	Au 31 octobre 2019	Variation %
Bilan et hors bilan			
Actif total	322 453	281 458	15
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	161 753	153 251	6
Dépôts	205 478	189 566	8
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	13 060	12 328	6
Actifs sous administration et sous gestion	587 083	565 396	4
Ratios réglementaires selon Bâle III ⁽²⁾			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	11,4 %	11,7 %	
catégorie 1	14,0 %	15,0 %	
total	15,1 %	16,1 %	
Ratio de levier	4,3 %	4,0 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR)	161 %	146 %	
Ratios réglementaires selon Bâle III ajustés ⁽³⁾			
Ratios des fonds propres			
CET1	11,2 %		
catégorie 1	13,8 %		
total	15,1 %		
Ratio de levier	4,2 %		
Autres renseignements			
Nombre d'employés – mondial	26 544	25 487	4
Nombre de succursales au Canada	409	422	(3)
Nombre de guichets automatiques au Canada	936	939	–

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 5 et 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Les ratios au 31 juillet 2020 sont calculés en tenant compte des mesures transitoires accordées par le BSIF. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » aux pages 7 à 9 du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020.

(3) Les ratios ajustés au 31 juillet 2020 sont calculés en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » aux pages 7 à 9 du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020.

Mode de présentation de l'information

La Banque a adopté l'IFRS 16 le 1^{er} novembre 2019 tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2019. Comme il est permis par les dispositions transitoires de l'IFRS 16, la Banque a choisi d'appliquer l'IFRS 16 selon la méthode rétrospective modifiée, sans retraitement des périodes comparatives. La note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2020 présente les incidences de l'adoption de l'IFRS 16 sur le bilan consolidé de la Banque au 1^{er} novembre 2019 et de plus amples renseignements liés à l'adoption de l'IFRS 16. Puisque les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée aux termes des IFRS dans les états financiers annuels, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités et les notes y afférant de l'exercice terminé le 31 octobre 2019.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR, lesquels sont fondés sur les IFRS. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque met en garde les lecteurs que nous utilisons des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et qu'il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

À l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

L'exercice financier 2020 est marqué par les effets de la pandémie de COVID-19 sur les facteurs macroéconomiques, ce qui a entraîné une hausse significative des dotations aux pertes de crédit. Étant donné l'importance relative des dotations aux pertes de crédit enregistrées selon les IFRS, la Banque juge pertinent de commenter le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable, ainsi que le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable et excluant les éléments particuliers (tels que présentés dans le tableau des « Résultats consolidés » à la page 14 et dans les tableaux des « Résultats sectoriels » aux pages 17 à 21 du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020), afin de donner aux lecteurs de l'information supplémentaire leur permettant de mieux comprendre les principales composantes des résultats financiers de la Banque et de ses secteurs d'exploitation.

Données financières

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)

	Trimestre terminé le 31 juillet			Neuf mois terminés le 31 juillet		
	2020	2019	Variation %	2020	2019	Variation %
Résultat net excluant les éléments particuliers ⁽¹⁾						
Particuliers et Entreprises	233	274	(15)	549	746	(26)
Gestion de patrimoine	128	125	2	404	365	11
Marchés financiers	188	179	5	531	505	5
Financement spécialisé aux États-Unis et International	87	69	26	246	201	22
Autres	(34)	(41)		(129)	(101)	
Résultat net excluant les éléments particuliers	602	606	(1)	1 601	1 716	(7)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		(10)	–	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital ⁽³⁾	–	68		–	68	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	–	43		–	43	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁵⁾	–	(27)		–	(27)	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁶⁾	–	(42)		–	(42)	
Provisions pour contrats déficitaires ⁽⁷⁾	–	(33)		–	(33)	
Indemnités de départ ⁽⁸⁾	–	(7)		–	(7)	
Résultat net	602	608	(1)	1 591	1 718	(7)
Résultat dilué par action excluant les éléments particuliers	1,66 \$	1,66 \$	–	4,37 \$	4,67 \$	(6)
Charge relative à Maple ⁽²⁾	–	–		(0,03)	–	
Gain sur cession d'actions de Fiera Capital ⁽³⁾	–	0,20		–	0,20	
Gain sur cession d'immobilisations corporelles ⁽⁴⁾	–	0,12		–	0,12	
Réévaluation à la juste valeur d'une participation ⁽⁵⁾	–	(0,08)		–	(0,08)	
Pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁶⁾	–	(0,12)		–	(0,12)	
Provisions pour contrats déficitaires ⁽⁷⁾	–	(0,10)		–	(0,10)	
Indemnités de départ ⁽⁸⁾	–	(0,02)		–	(0,02)	
Résultat dilué par action	1,66 \$	1,66 \$	–	4,34 \$	4,67 \$	(7)
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires						
Incluant les éléments particuliers	17,0 %	18,7 %		15,3 %	17,9 %	
Excluant les éléments particuliers	17,0 %	18,6 %		15,4 %	17,9 %	

(1) Pour le trimestre et les neuf mois terminés le 31 juillet 2019, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Au cours des neuf mois terminés le 31 juillet 2020, la Banque a enregistré une charge de 13 M\$ (10 M\$ déduction faite des impôts) relativement à l'entreprise Maple Financial Group Inc. (Maple) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles, suite à l'événement survenu en décembre 2019, tel que décrit dans la section « Passif éventuels » à la page 25 du Rapport de gestion du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020.

(3) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, à la suite de la disposition d'une portion de son placement dans Corporation Fiera Capital (Fiera Capital), un gain sur cession de 79 M\$ (68 M\$ déduction faite des impôts), incluant un gain sur réévaluation à la juste valeur de la participation restante de 31 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts), avait été enregistré dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

(4) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait conclu la vente du terrain et de l'immeuble de son siège social situé au 600, rue De La Gauchetière Ouest, Montréal (Québec) Canada, pour un produit brut de 187 M\$. Un gain sur cession d'immobilisations corporelles de 50 M\$ (43 M\$ déduction faite des impôts) avait été enregistré dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

(5) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait réévalué à la juste valeur son placement dans NSIA Participations (NSIA) et avait enregistré une perte de 33 M\$ (27 M\$ déduction faite des impôts) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

(6) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait enregistré des pertes de valeur d'immobilisations corporelles et incorporelles de 57 M\$ (42 M\$ déduction faite des impôts) relativement à des équipements informatiques et des développements technologiques dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

(7) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait révisé l'ensemble des baux de ses édifices corporatifs et avait enregistré des provisions pour contrats déficitaires de 45 M\$ (33 M\$ déduction faite des impôts) dans la rubrique *Autres* des informations sectorielles.

(8) Au cours du trimestre terminé le 31 juillet 2019, la Banque avait enregistré des indemnités de départ de 10 M\$ (7 M\$ déduction faite des impôts) à la suite de la révision de certaines structures organisationnelles.

Mise en garde à propos des déclarations prospectives

À l'occasion, la Banque fait des déclarations prospectives écrites et verbales, notamment celles contenues dans le présent document, ainsi que dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens et dans d'autres communications. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine – de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2020 et suivants, de ses stratégies et éventuelles mesures pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'usage de verbes au futur et au conditionnel ou par l'emploi d'expressions comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier » et autres termes ou expressions similaires.

Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que les objectifs de performance financière, la vision et les buts stratégiques de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

En raison de leur nature même, ces déclarations prospectives supposent l'élaboration d'hypothèses et elles comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2020, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas correctes et que ses objectifs de performance financière, sa vision et ses buts stratégiques ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque d'atteinte à la réputation, le risque stratégique et le risque environnemental, lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 58 du Rapport annuel 2019 de la Banque, et plus précisément : la conjoncture économique générale et les conditions du marché financier au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; la modification à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis (y compris la *Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)* aux États-Unis); les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services à la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cyberattaque et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements catastrophiques sur l'économie locale et internationale, y compris les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

Les déclarations au sujet des répercussions prévues de la pandémie de COVID-19 sur l'entreprise, les résultats d'exploitation, la réputation, la situation financière et la liquidité de la Banque et sur l'économie mondiale peuvent se révéler inexacts et différer, parfois sensiblement, de ce qui est actuellement prévu, ces déclarations étant fonction de développements futurs qui sont très incertains et impossibles à prévoir.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2019 de la Banque et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2020. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent.

À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom.

Divulgence des résultats du troisième trimestre de 2020

Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le mercredi 26 août 2020 à 13 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 8516795#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 26 septembre 2020 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 1511461#.

Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sera diffusée en direct via Internet à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse bnc.ca/relationinvestisseurs.
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page Relations investisseurs le matin de la conférence téléphonique.

Pour plus de renseignements :

Ghislain Parent
Chef des Finances et
premier vice-président
à la direction – Finances
514 394-6807

Jean Dagenais
Premier vice-président –
Finances
514 394-6233

Linda Boulanger
Vice-présidente –
Relations investisseurs
514 394-0296

Claude Breton
Vice-président –
Communications et
Responsabilité sociale
d'entreprise
514 394-8644